



L'ACERVA LIEN

Edito : Sécheresse : le département est passé au niveau CRISE

Depuis plusieurs années, les épisodes de sécheresse se font de plus en plus nombreux et sévères. Il est primordial de garantir une répartition de la ressource en eaux équilibrée entre tous les usagers.

Le 11 août, le Préfet de Meurthe-et-Moselle a décidé de passer le département au niveau **CRISE**, niveau le plus élevé des 4 niveaux de gestion de la sécheresse (vigilance, alerte, alerte renforcée, crise).

Aussi, **quelle que soit l'heure de la journée**, il y a :

- Interdiction de lavage des véhicules
- Interdiction d'arrosage des pelouses, fleurs et jardins privés, espaces verts publics et terrains de sport ; une exception est faite pour les potagers et jardins familiaux destinés à une autoconsommation
- Interdiction de remplissage des piscines privées et publiques, hors raisons techniques ou sanitaires
- Interdiction de nettoyage des espaces extérieurs (voiries, terrasses, façades, toitures...) sauf par une entreprise de nettoyage professionnelle ou une collectivité et uniquement en cas de problématique de salubrité publique
- Interdiction d'arrosage des golfs, sauf greens (*nous ne sommes pas concernés...*)
- Interdiction d'irrigation par aspersion des cultures

Pour limiter les risques d'incendie sont également interdits :

- L'usage des articles de divertissement, tir des feux d'artifices et spectacles de feu
- Lâcher de lanternes volantes
- L'usage du feu en milieu naturel et en forêt
- La circulation motorisée du public dans les forêts

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de cette situation.

Le Maire,
Rose-Marie FALQUE

Compte rendu du conseil municipal du 27 juin 2022

La séance commence à 18h00

Présents : Rose-Marie FALQUE, Justine GARNIER, Aurélie GEORGES, Philippe GRANDMAITRE, Yannick HOFFNER, Rose-Marie MAGNIER, Didier MAURY, Thomas MELLE, Jean-Claude ROUBAUD.

Absents excusés : Olivier LEGROS donne procuration à Rose-Marie FALQUE
Nicolas MALO
Lionel TIROLE donne procuration à Jean-Claude ROUBAUD
Louisa IKHLEF donne procuration à Rose-Marie FALQUE

Désignation du secrétaire de séance :

Justine GARNIER est désignée secrétaire de séance à l'unanimité du conseil municipal.

1 – La publicité des actes :

Considérant que les communes de moins de 3500 habitants doivent, par délibération du conseil municipal, choisir un mode de publication entre l'affichage, la publication sous forme électronique ou la publication sur papier ;

Considérant que, dès lors qu'une commune de moins de 3 500 habitants opte pour une publication sous format papier de ses actes, ils doivent être mis à la disposition du public en mairie, de manière permanente et gratuite ;

Considérant que le conseil municipal peut modifier son choix à tout moment ;

Après en avoir délibéré,

Décide de rendre publics les actes réglementaires et les décisions ni réglementaires, ni individuelles à l'unanimité **par publication sur papier en mairie.**

Cette délibération est applicable à compter du 1^{er} juillet 2022.

2 – Travaux programme 2022 en forêt :

Jean-Claude ROUBAUD, adjoint à la forêt, présente le programme des travaux en forêt pour l'année 2022 :

- Création de 5 cloisonnements d'exploitation des parcelles 14,15,18,19 et 21 pour 32.32 km à 230 € HT/km soit 7 433.60 € HT devis par Benoit LECOMTE.
- Création d'une prairie à gibier sur les lignes 17/18 et 10/16 : élargissement des lignes des parcelles existantes soit 1.5 ha pour 1140 € HT par l'ONF avec une subvention possible de 50 % par la chasse.
- Broyage sous les chênes (en forêt Martin Bouxard) pour la régénération des petits chênes : devis par Benoit LECOMTE en attente.

Le conseil municipal, après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte la totalité du programme et approuve les devis de l'entreprise Benoit LECOMTE et de l'ONF.

3 - Coupe de bois 2022/2023 : devis de Benoit LECOMTE :

Jean-Claude ROUBAUD, adjoint à la forêt, présente le devis de l'entreprise Benoit LECOMTE pour le programme des coupes des bois pour l'hiver 2022-2023 :

- Dans la forêt communale Martin Bouxard : parcelles 11, 13, 14, 17 :
 - Abattage et façonnage des grumes feuillus : 12 € HT / m3

- Débardage des grumes en bordure de tranchée : 11 € HT / m3
- Pour l'exploitation des chablis résineux sur Badménil :
 - Abattage, façonnage des grumes : 14 € HT / m3
 - Débardage des grumes en bordure de tranchée : 12 € HT / m3
 - Câblage des bois si nécessaire : 95 € HT / heure

Le conseil municipal, après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte la totalité du programme et approuve le devis de l'entreprise Benoit LECOMTE.

4 – Augmentation du montant des charges pour la location de la Maison France Service :

L'ancien Presbytère, devenu La Maison France Services, est loué depuis 2016 à l'Association Familles Rurales en Relais qui paie les charges d'électricité et de gaz à hauteur de 50 € par mois. Par suite de l'augmentation des tarifs du gaz, le montant prévu des provisions sur charges doit être réévalué. Il convient d'augmenter les charges de 70 € par mois et de créer un avenant au contrat de bail.

Le conseil municipal, après avoir entendu cet exposé, à l'unanimité, approuve l'augmentation des charges de 70 €, passant de 50 € à 120 € le montant des charges mensuelles dès le 1^{er} juillet 2022 et autorise Madame le Maire à signer l'avenant au contrat de bail au 1^{er} juillet 2022.

5 – Recrutement de contractuel pour le remplacement d'un agent temporairement absent :

Les besoins du service peuvent justifier le remplacement sur des emplois permanents de fonctionnaires ou d'agents contractuels indisponibles ou exerçant leur activité à temps partiel,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- Décide d'autoriser Madame le Maire pendant toute la durée de son mandat, à recruter des agents contractuels dans les conditions fixées par l'article L332-13 du code général de la fonction publique susvisée pour remplacer sur des emplois permanents des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles ou exerçant leur activité à temps partiel,
- Précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget,

6 – Convention de prestation de service relative à l'instruction des autorisations du droit des sols :

Madame le Maire expose au conseil municipal que l'instruction des autorisations d'occupation des sols (AOS) des communes du territoire de la CCTLB est réalisée par le service d'instruction des AOS de la CCTLB qui fournira à ses agents les moyens matériels nécessaires. La convention liant notre commune au service AOS de la CCTLB pour l'instruction des demandes d'urbanisme prendra fin au 1^{er} juillet 2022.

A cet effet, il est proposé à la commune de renouveler cette convention dans les termes identiques à la convention actuelle.

Le conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Madame le maire à renouveler la convention de prestation de service relative à l'instruction des autorisations du droit des sols (ADS) avec la CCTLB à compter du 1^{er} juillet 2022 pour une durée de 5 ans.

7 – Décision modificative n°1 du budget Lotissement concernant la subvention FEDER :

L'encaissement d'une subvention « Développement urbain de la zone de la croisette » de 75 575 € versée par le FEDER était initialement prévu au compte 1388 en recette sur la section d'investissement au budget prévisionnel du Lotissement.

Dans les budgets lotissement, la section d'investissement ne doit enregistrer que les éventuels emprunts et les éventuelles subventions d'équilibre versées par le budget principal. Cette Subvention doit donc être imputée sur le budget principal au compte 1317 (budget communautaire et fonds structurels).

Il convient donc de supprimer les crédits prévus au compte 1388. Le budget ayant été voté en suréquilibre, il n'y a pas besoin de compenser avec une autre recette.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de procéder à des modifications budgétaires sur le budget Lotissement comme suit :

Articles	Intitulés	Crédits votés	Proposition	Total
Investissement dépenses				
1388	Subvention d'investissement reçues : Autres	75 575 €	- 75 575 €	0 €

8 – Décision modificative n°1 du budget communal : pour l'encaissement de la subvention FEDER du Lotissement :

La Région a requalifié le montant de cette subvention car les derniers travaux, de plantation notamment, n'ont pas encore été effectués (ils seront réalisés après la construction des maisons). La subvention s'élèvera donc à 34 927.77 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de procéder à des modifications budgétaires sur le budget Communal comme suit :

Articles	Intitulés	Crédits votés	Proposition	Total
Investissement dépenses				
1317	Budget communautaire et fonds structurels	0 €	+ 34 927.77 €	34 927.77 €

9 – Décision modificative n°2 du budget communal : travaux au cimetière, changement d'imputation

Madame le Maire explique qu'il convient de faire une décision modificative du budget en dépense d'investissement et inscrire 8 500€ de moins sur l'article 2312 (Agencement et aménagement de terrain) et d'inscrire 8 500 € de plus sur l'article 2116 (Cimetière) afin de régulariser le paiement des factures pour les travaux du souvenir au cimetière.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de procéder à ces modifications budgétaires sur le budget communal.

Madame Aurélie GEORGES arrive à 19h23 et participe au débat.

10 – Mise à disposition des employés au SIVOM

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la commune met à disposition du Syndicat des Vallées du Cristal, du personnel communal pour la cantine et la garderie.

Afin de pouvoir refacturer le temps passé par les agents communaux au syndicat des Vallées du Cristal, des conventions doivent être signées, concernant les temps de travail comme suit :

- Monsieur Lionel JULET :
 - o De 8h10 à 8h30 et de 11h30 à 11h45
 - o Les lundi, mardi, jeudi et vendredi
 - o Soit 2h20 par semaine de 4 jours

- Madame Gyslaine MAGRON :
 - o De 12h30 à 12h50
 - o Les lundi, mardi, jeudi et vendredi
 - o Soit 1h20 par semaine de 4 jours

- Madame Christiane VOUAUX :
 - o De 11h30 à 11h45
 - o Les lundi, mardi, jeudi et vendredi
 - o Soit 1h par semaine de 4 jours.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, Madame le Maire à signer les conventions de mise à disposition du personnel communal avec le SIVOM des Vallées du Cristal pour la période du 1^{er} septembre 2022 au 8 juillet 2023.

11 – Location de l'appartement Richez-Close :

Considérant que le logement de type F3 situé au 1^{er} étage de la Maison Richez-Close est libre au 1^{er} juillet 2022, date de départ de l'ancien locataire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité de louer l'appartement F3 situé au 1^{er} étage de la Maison Richez-Close à Madame Julie HENSCH à compter du 1^{er} juillet 2022 pour un loyer mensuel de 470.57 €, et une régularisation annuelle des charges pour l'entretien de la chaudière ; autorise Madame le Maire à signer le bail à usage d'habitation avec Madame Julie HENSCH.

La séance est levée à 20h00

ETAT CIVIL

Mariages :

- Elodie KNIDER et Jean-Michel BARTHELEMY le 30 juillet



Elodie et Jean-Michel BARTHELEMY

- Monique KNITTEL et Patrick MARANGE, le 8 août
- Charlène MAURY et Tommy BLUNTZER, le 27 août



Tommy et Charlène BLUNTZER

Félicitations et meilleurs Vœux de bonheur !

Décès :

- Mme Thérèse BLASZEZYK veuve CLEMENT décédée le 06 juillet 2022 à Lunéville.
- M. Michel GUTIEREZ décédé le 19 juillet 2022 à Azerailles
- M. Pierre HENRIOT, décédé le 12 août 2022 à Vandoeuvre-les-Nancy . Monsieur HENRIOT était notre doyen.
- Mme Odile GARLAND née NOIRJEAN décédée le 27 août 2022 à Nancy

Nos condoléances aux familles.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Médiabus :

Prochain passage le **jeudi 22 septembre**, de 14 h à 16 h, devant la mairie. Voici également les dates de passage jusque juin 2023 : 24 novembre 2022 ; 19 janvier 2023 ; 30 mars 2023 ; 15 juin 2023.

Bois de chauffage pour la saison 2022-2023 :

Inscriptions en mairie avant le 1^{er} novembre 2022

Les élèves de CM2 ont quitté l'école d'Azerailles...

Et avant de rejoindre le collège de Baccarat, ils ont reçu le « dico » qui leur rappellera leurs années de primaire. En présence de maîtresse Marie-Laure BULTE (en alternance avec maîtresse Florence HOUDAYER), Alain THIERY, maire de Gélacourt, remettait le beau livre aux élèves de sa commune, tandis-que Justine GARNIER et Rose-Marie FALQUE les offraient à Théo BERNARD, Brayan DYSON, Nolwenn ETTER, Adèle LAUMONIER et Noé REGNAULT. Bonne rentrée en 6^{ème} !



Les élèves de CE1 et CE2 récompensés par le « Prix de la Citoyenneté » :



La citoyenneté, c'est primordial pour la classe de CE1 CE2 de Mme Jambéau à Azerailles.

Les élèves ont tenu cette année à faire preuve de solidarité avec l'Ukraine : débat en classe pour trouver comment aider les Ukrainiens, création de flyers suggérant des dons de produits de première nécessité, élection en classe pour le choix du meilleur flyer puis distribution dans les boîtes aux lettres. La mobilisation fut forte et de nombreux produits indispensables (hygiène, santé) sont partis vers l'Ukraine grâce à l'aide des collectivités locales.

Les élus n'y sont pas restés insensibles puisque la classe de CE1 CE2 a été invitée le 5 juillet dans les Grands Salons de la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, en présence de Madame Pierre, IA-adjointe et Monsieur le Préfet, afin de recevoir le Prix de l'Éducation Citoyenne.

La fierté des petits Acervalliens est aussi grande que leur volonté d'aider son prochain. Félicitations !

INFORMATIONS ASSOCIATIVES ET DIVERSES

Quelques bons moments à l'école

La kermesse de l'école le 17 juin avec la participation des « anciens »...



La fête de l'école, le 1^{er} juillet :





Le centre aéré de Familles Rurales :

Du 11 au 29 juillet, 43 enfants d’Azeraillles, mais aussi de Glonville, Fontenoy-la-Joute, Baccarat, Gélacourt, Ogéviller, Mignéville ont été accueillis et ont participé à de nombreuses activités. La première semaine était sur le thème de la fête nationale ; la seconde semaine était consacrée aux arts du cirque ; la dernière semaine avait pour thème les Olympiades et s’est terminé par des Olympiades intergénérationnelles puisque les parents ont participé ! Vivement l’année prochaine !!



La grande aventure d'Aurélie et Robin GEORGES :

L'idée a germé dans leurs têtes pendant le confinement : « et si on partait pendant une année, en camping-car, avec les enfants, pour faire le tour de l'Europe ? » La décision prise, rapidement, il restait à Aurélie et Robin à régler leur situation professionnelle : tous deux fonctionnaires, Aurélie est conseillère d'insertion et de probation, Robin est surveillant pénitentiaire, ils se sont mis en « disponibilité » pour une année.

La maison vendue où ils demeuraient depuis décembre 2014, le camping-car acheté, ils ont donc pris la route le 28 août, avec leurs deux gamins, Camille, 6 ans et Aloys, 3 ans.

Leur parcours s'inscrit dans une démarche éco-responsable : des panneaux solaires sur le camping-car assureront l'alimentation en énergie. Leur objectif premier est de découvrir la nature, la culture de chacun des pays qu'ils vont traverser, de vivre au rythme de chaque pays, d'en adopter les coutumes, l'alimentation, d'échanger avec les habitants qu'ils rencontreront.

Leur périple va les emmener tout d'abord dans le sud de l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie, la Roumanie (ils veulent passer Halloween au château de Dracula...) puis la Bulgarie et la Turquie où ils arriveront fin de l'année.

A raison de 4 à 5 h de route par jour « et pas tous les jours », ils traverseront ensuite la Grèce, livre d'histoire à ciel ouvert, longeront la côte Adriatique vers l'Albanie, le Monténégro, la Croatie, la Slovénie, la République Tchèque et la Pologne, où ils devraient terminer leur voyage vers le mois de Juin 2023.

Pas question cependant pour les enfants de faire l'école buissonnière ; Papa et Maman assureront l'enseignement pour Aloïs (première année de maternelle) et Camille qui entre en CP.

La commune perd une conseillère municipale, investie dans la commission forêts, mais nos 4 aventuriers ont promis de nous donner très fréquemment des nouvelles de leur voyage.

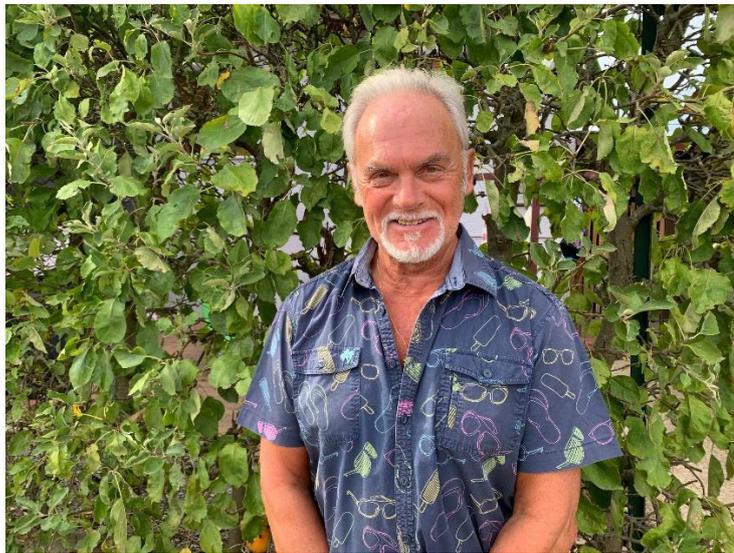
Bon vent à vous 4 !



La médaille de bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif accordée à Pascal REZETTE :

Ce sont 40 années d'engagement dans le milieu associatif qui sont ainsi récompensées. Pascal s'est en effet engagé en 1981, à la remise en marche de l'Association Familiale, dont il sera vice-président de 1983 à 1988, puis président dans les 4 années qui suivent. Il s'occupera de l'organisation des centres aérés durant l'été et prend en main l'activité « théâtre ». Il participera également à la création de l'entité « Familles Rurales Services » qui met en relation les demandeurs d'emploi et les employeurs et dont il assurera la présidence jusqu'en 1996. Lorsque naîtra le Club Vosgien, créé par Gilbert SCHNABEL et Jean-Claude MAURICE, il intégrera le bureau et deviendra président en 2015. Pascal est également guide de randonnée pédestre et animateur de marche nordique.

Bravo à lui !



Virage professionnel pour Jérémy LOUIS qui crée une Agence Immobilière

Depuis quelques mois, Jérémy LOUIS s'est tourné vers l'immobilier au sein de l'Agence AFTER IMMOBILIER. Cette Agence, dont le siège est situé à Blainville-sur-l'Eau, existe depuis 21 ans. Avec son frère Jérôme, qui a une expérience d'agent immobilier à Narbonne, Jérémy ouvre donc une Agence à Baccarat, au 37 rue de la Division Leclerc.

Chacun des deux associés aura son propre secteur : pour Jérémy, l'axe Baccarat – Saint-Clément et les villages autour, ainsi que Rambervillers et les communes environnantes.

Téléphone de Jérémy : 06.76.17.77.31

Pour Jérôme : Badonviller, Raon-l'Etape, Saint-Dié et les alentours de ces 3 communes.

Téléphone de Jérôme : 07.81.76.19.92

Vous pouvez les contacter pour toute estimation de biens et pour tout achat ou vente de terrains ou de maisons.

Connaissant bien le territoire où ils vivent, ils mettent l'accent sur la confiance qu'ils souhaitent créer entre leurs clients et eux-mêmes.

Nous leur souhaitons pleine réussite.



Le jeune Kéo CLAUDEPIERRE au sommet :

Depuis tout petit, le jeune Franco-Khmer de 8 ans est passionné de randonnée, trail et trekking. S'entraînant quotidiennement avec son père, Jean-François, qui est également son coach, il parcourt le massif des Vosges et teste ses capacités en gravissant les sommets des Alpes, du Jura, de la Forêt Noire...

Au mois d'août, il a réalisé l'ascension de l'Aiguille de la Grande Sassièrre (entre la France et l'Italie) qui culmine à 3747 mètres d'altitude. En montagne, le petit garçon se transforme en véritable athlète. Il s'est distingué l'année dernière en gravissant notamment « La Jonction » à Chamonix, la première section du Mont Blanc, le tour du lac de Pierre-Percée etc...

Il pratique également le basket-ball en club et les arts martiaux traditionnels Khmers avec son papa qui est un des rares « Lokkru » en Europe. Sa grande capacité d'apprentissage lui a permis d'obtenir un grade élevé pour son âge.

Son prochain défi ? gravir la montagne isolée la plus haute du monde : le Mont Kilimandjaro en Tanzanie, qui culmine à 5895 mètres d'altitude ! L'aventure est programmée en décembre 2022 et s'il réussit, **il sera un des plus jeunes au monde à réaliser cet exploit !**



Kéo au sommet de l'Aiguille de la Grande Sassièr

Après les vacances, vient la rentrée :

Il y avait foule dans le couloir de l'école en ce jeudi matin 1^{er} septembre... Bonne année scolaire aux élèves, aux enseignants et à tout le personnel de l'école.



Reprise des activités à la MJC :

Activités de la MJC D'AZERAILLES			
AU FOYER	<u>DANSE COUNTRY ET LINE-DANCE</u> Tous les mardis de 20h à 22h	<u>DATE DE REPRISE</u> 6 septembre	<u>CONTACTEZ</u> MAURY Valérie 06 86 27 75 29
	<u>YOGA</u> Tous les jeudis de 18h15 à 19h30	22septembre	MAGNIER Rose-Marie 06 51 15 77 54
	<u>BRICOLAGE MANUEL</u> Tous les lundis de 13h30 à 17h	05 septembre	MAURY Valérie 06 86 27 75 29
	<u>BRODERIE</u> Tous les vendredis de 14h à 17h	02 septembre	HUMBERT Danièle 06 26 23 18 53
	<u>ATELIERS SCRAPBOOKING</u> Le lundi de 20h à 22h30	05 septembre	MAURY Valérie 06 86 27 75 29
	<u>CARTES, JEUX DE SOCIETE</u> Tous les lundis à partir de 14h à 18h	19 septembre	MAGNIER Rose-Marie 06 51 15 77 54
	<u>GYM SENIOR</u> Tous les vendredis de 14h30 à 15h30	23 septembre	MAGNIER Rose-Marie 06 51 15 77 54
A la salle Jeanne d' Arc	<u>BOXE THAÏ et BOXE ANGLAISE</u> <u>Section enfants (7-15 ans)</u> Tous les mardis de 17h30 à 18h30 <u>Section adultes (+15 ans)</u> Tous les mardis de 19h à 20h30 Tous les jeudis de 20h à 21h30	13 septembre	CLAUZEL Jean-Marc 06 17 21 90 45
		06 septembre	

Portes ouvertes à la méthanisation samedi 17 et dimanche 18 septembre

Gérald FRANCOIS, président de l'Association « MeurthEnergie » et les agriculteurs partenaires vous invitent à découvrir l'unité de méthanisation d'Azerailles, le samedi 17 et le dimanche 18 septembre

Brioche de l'amitié :

L'opération « brioche de l'amitié », organisée par l'AEIM, aura lieu le **samedi 8 octobre, dans la matinée**. Merci aux bénévoles de se faire connaître en mairie.

Concert de la chorale des « Pervenches » :

Sur une idée de Rose-Marie MAGNIER, notre Rosy, qui fait partie de la chorale, celle-ci se produira le **dimanche 9 octobre**, dans l'après-midi, Salle du Foyer. Réservez la date !

Vide armoire organisé par la MJC :

Le dimanche 16 octobre de 9h à 12h au Foyer.
Inscriptions et renseignements au 06.88.29.08.71 avant le 12 octobre.

Repas des Anciens :

Il aura lieu le samedi 26 novembre, salle du Foyer.

Marché de Noël :

Il aura lieu le dimanche 27 novembre, salle du Foyer

Offres d'emploi de l'ADAPA :

L'ADAPA , Association d'Aide à Domicile pour les Personnes Âgées et les personnes en situation de handicap, dispose de plusieurs postes à pourvoir sur le territoire du département. Postes à temps plein et à temps partiel, un secteur géographique restreint afin de faciliter les déplacements, ainsi qu'une formation soutenue directement sur le terrain.

Vous pouvez retrouver ces offres d'emploi sur le site internet :

<https://recrute.pole-emploi.fr/page-entreprise/adapa>

La rentrée !

111 élèves ont été accueillis par l'équipe enseignante. Aurore ANDRE a les 19 élèves de Petite et Moyenne Section de Maternelle ; son poste est complété le mardi par Mélissa MARCHAL.

Julie GOUDOT, directrice, accueille les 21 élèves de Grande Section les mardi, jeudi et vendredi. Le lundi, jour de sa disponibilité pour assurer la direction, elle est remplacée par Mélissa MARCHAL.

Florence HOUDAYER a 22 élèves de CP et CE1 tandis que Léonie JAMBEAU enseigne aux 25 élèves de CE1 CE2.

Enfin Morgane DURAIN a la charge des 24 élèves de CM1 – CM2.

L'équipe éducative est complétée par Florence BOUCHE et Sophie VALANCE, AESH.

Sans oublier, bien sûr, Christiane VOUAUX et Isabelle DEISS, ATSEM, ainsi que Gyslaine MAGRON qui assure le ménage, essentiel, à l'école.



Cérémonie du Souvenir à Bertrichamps, samedi 3 septembre :

En mémoire de Ernest BERTSCH, Fernand CHERRIER et Joseph AUBERT, fusillés par les Allemands le 14 septembre 1944, la gerbe de la commune a été déposée par Justine GARNIER, adjointe au maire, accompagnée du député Thibault BAZIN.



